



[www.cima-mediation.com](http://www.cima-mediation.com)

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE



# Formation à la médiation

## FORMATION A LA MEDIATION

### Approche pédagogique

La complexité du monde actuel participe au développement de cet outil percutant qu'est le processus de médiation mêlant humanité, écoute de l'autre, empathie et positionnement d'un tiers contribuant à la résolution amiable des différends.

Ce dialogue établi entre deux ou plusieurs personnes est mené par des formateurs respectant des étapes précises et structurées en travail continu avec les parties en présence.

Les formations proposées par le **CIMA** sont conçues de façon à vous permettre un apprentissage personnel du conflit et de la manière de l'accompagner à la fois individuellement et collectivement.

Voici les enjeux des formations proposées par le **CIMA**, Centre Interprofessionnel de Médiation et d'Arbitrage, fondé en 2004, réunissant l'Ordre des Avocats du Barreau de Lyon, l'Ordre des Experts Comptables de la Région Rhône-Alpes, le Conseil Régional des Notaires de la Cour d'Appel de Lyon et la Chambre Régionale des Huissiers de Justice ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pouvant répondre par ses formations à la complexité de la relation humaine et à sa compréhension.



## MODULE COMPLÉMENTAIRE

### Initiation à la Médiation Agile

⇒ Intervenant :

**Monsieur Alain DUCASS**, Polytechnicien, Ingénieur général des mines honoraire. Monsieur DUCASS a effectué ses premières médiations en tant que dirigeant, puis s'est formé en droit et en médiation. Une centaine de voyages en Afrique, Asie et Amérique lui ont permis de découvrir d'autres outils de médiation, tandis que des formations spécifiques lui ont permis de les approfondir. Les palabres de la médiation agile qu'il anime chaque mois viennent enrichir constamment l'approche innovante qu'il décrit dans son livre "La médiation agile".

⇒ Programme :

La médiation à la française est bien adaptée aux situations où deux parties sont à peu près égales de force et toutes deux désireuses de trouver une solution à un conflit, avec l'aide d'un médiateur qu'elles acceptent de payer par moitié. Bien souvent les situations réelles sont différentes et il faut inventer d'autres pistes. C'est précisément ce que propose la médiation agile, en puisant ses sources chez les médiateurs des autres pays et continents et dans les métiers connexes du management, du coaching, de la thérapie, etc.

⇒ Dates et lieux :

<b>Session 1</b>	Jeudi 25 janvier 2024	À l'Ordre des Avocat, 176 rue de Créqui - 69003 Lyon
<b>Session 2</b>	Jeudi 21 mars 2024	À l'Ordre des Avocat, 176 rue de Créqui - 69003 Lyon

⇒ Horaires :

9H00-12H30 / 14H00-17H30

⇒ Durée de la formation :

Total : 7H de formation.

⇒ Tarif : \*

<u>PROFIL</u>	<u>TARIFS</u>
Toute personne ayant une première expérience de médiation	<b>280,00 € HT</b>

\* *L'activité de formation du CIMA est exonérée de TVA*

⇒ Objectifs pédagogiques de la formation :

Découvrir les limites de la médiation classique et les moyens de les dépasser dans un cadre déontologique clair.

Découvrir une dizaine de techniques de médiation employées en dehors d'Europe et peu utilisées en France.

À l'issue de la formation, les participants connaîtront :

- Les forces et les limites de la médiation classique ;
- Les différentes cultures de la médiation et leurs approches particulières ;
- Trois outils innovants de dialogue et médiation agiles ;
- Des ressources nouvelles en cas de conflit délicat.

⇒ Prérequis et compétences :

Nous demandons aux participants d'avoir une première expérience de médiation, et une curiosité pour des approches innovantes

Il n'y a pas de possibilité de VAE et/ou d'alternance.

⇒ Public visé :

Médiateurs, avocats, managers et professionnels confrontés à des conflits particulièrement délicats.

Organisation de la formation à partir de 5 inscriptions minimum.

⇒ **Suivi de la formation :**

Le suivi pédagogique de la formation est assuré par des feuilles de présence émargées par les participants.

Une feuille d'évaluation sur la formation et le formateur seront à remettre au CIMA.

Une attestation de certification à la formation sera remise à chaque participant en fin de formation.

⇒ **Évaluation par le formateur :**

L'évaluation des compétences du participant est assurée par le formateur et sous sa responsabilité.

⇒ **Conditions d'accès :** \*

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap à l'exception du public non-voyant et malentendant.

Votre référent handicap au sein du CIMA est la Déléguée Générale.

\* *Lire attentivement le règlement intérieur du CIMA (§1.4).*

⇒ **Référencement :**

Les formations du CIMA sont référencées FFCM (Fédération Française des Centres de Médiation), par le CNMA (Centre National de Médiation des Avocats) qui est une émanation du CNB (Conseil National des Barreaux) pour les avocats, et certifiées QUALIOPI. Consultez votre OPCO en vue d'une prise en charge du coût de la formation.

⇒ **Engagement du participant :**

Chaque participant s'engage à prendre connaissance et accepter les conditions générales de formation du CIMA, son règlement intérieur et à signer la convention de formation professionnelle.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION